

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 84 (1996)

Heft: 3

Artikel: Droit de vote

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280909>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

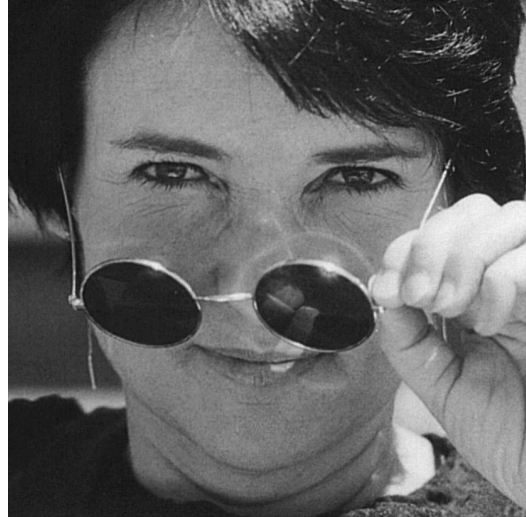
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOPHIE PFUND: UNE FAÇON DE VOIR FEMMES SUISSES

AFFICHES SEXISTES

Dans l'*Auditoire* N° 102, des jeunes femmes et plusieurs associations, adressent une lettre ouverte au rectorat de l'Université de Lausanne afin de dénoncer le sexisme qui y sévit. Elles dénoncent certaines affiches avec cuir, jarretelles, et femmes à vendre pour inviter à se rendre à une soirée d'étudiants par exemple. Et d'ajouter: «A cet effet, en mai 1995, l'UNIL avait adopté des dispositions concernant le harcèlement sexuel. Dans ce contexte, nous vous demandons une prise de position publique incitant les associations reconnues sur le site à ne plus propager de messages sexistes. A notre avis, il est inacceptable que des sociétés d'étudiant(e)s ou des associations diffusent une image dégradante et avilissante des femmes.»

DROIT DE VOTE

En 1991, lors d'une conférence pour l'Alliance de sociétés féminines suisses (ASF), à l'occasion des 20 ans du droit de vote des femmes, Marthe Gosteli raconta cette douloureuse histoire qui débuta dans le canton de Berne: «En 1830, alors que l'introduction d'un droit de vote général était exigé dans le canton de Berne, Beat von Lerber demanda dans une requête adressée au gouvernement: «Le sexe féminin doit égaler tout à fait le sexe masculin à l'égard de tous les droits de l'homme». Le droit de vote est ici déjà désigné par le terme de droits de l'homme.

Le fait est que la première loi communale du canton de Berne - qui fut édictée en 1833 sous la première Constitution démocratique de 1831 - accordait le droit de vote aux femmes pour les affaires communales dans les mêmes conditions que pour les hommes - c'est-à-dire lorsqu'elles possédaient certaines valeurs ou qu'elles étaient assujetties à l'assiette (il s'agissait en l'occurrence des célibataires et des veuves). Les femmes devaient certes se faire représenter par un homme au sein de l'Assemblée communale, mais celui-ci avait pour tâche d'exercer le droit de vote conformément à leur mandat.»

Femmes SUISSES

et le Mouvement
féministe
fondé en 1912
par Emilie Gourd
Soutenu par l'Association
suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal
Case postale 1345, 1227 Carouge-GE

Présidente du Comité du journal
Michèle Michellod

Rédactrice en chef, service de presse
Brigitte Mantilleri, case postale 1345
1227 Carouge-GE

Equipe de rédaction

Jacqueline Berenstein-Wavre
Perle Bugnion-Secretan
Martine Chaponnière, Simone Chapuis
Simone Forster, Sylviane Klein
Anne-Marie Ley, Michèle Michellod
Edwige Tendon, Odile Gordon-Lennox

Correspondantes cantonales

Paulette Berguerand (VS)
Christine Droit (VD)
Nicole Hager (BE francophone)
Lorenza Hofmann (TI)
Sylvie Prahin (FR)
Stella Jegher (Suisse alémanique)

A l'étranger

Marianne Robert (France)

Administration et abonnements

Elisabeth Hallauer, (022) 342 64 60
(022) 310 62 61

CCP 12-11 791-3

Impression SRO-KUNDIG S.A. - Châtelaine (GE)

PAO Didier Lazzarotto - SRO-KUNDIG S.A.

Couverture et supervision graphique

Sophie Pfund SP Image et Communication

Editeur Association Femmes suisses et le
Mouvement féministe fondé en 1912, Genève

Abonnements 1 an: Suisse: Fr. 60.-
(AVS, chômage: Fr. 48.-
abonnement de soutien Fr. 75.- ou plus)
Etranger: Fr. 65.-
renouvelés d'office

sauf dénonciations préalables

Parution 10 fois par an

Prix du numéro Fr. 6.50

Copyright Femmes suisses ©, 1996